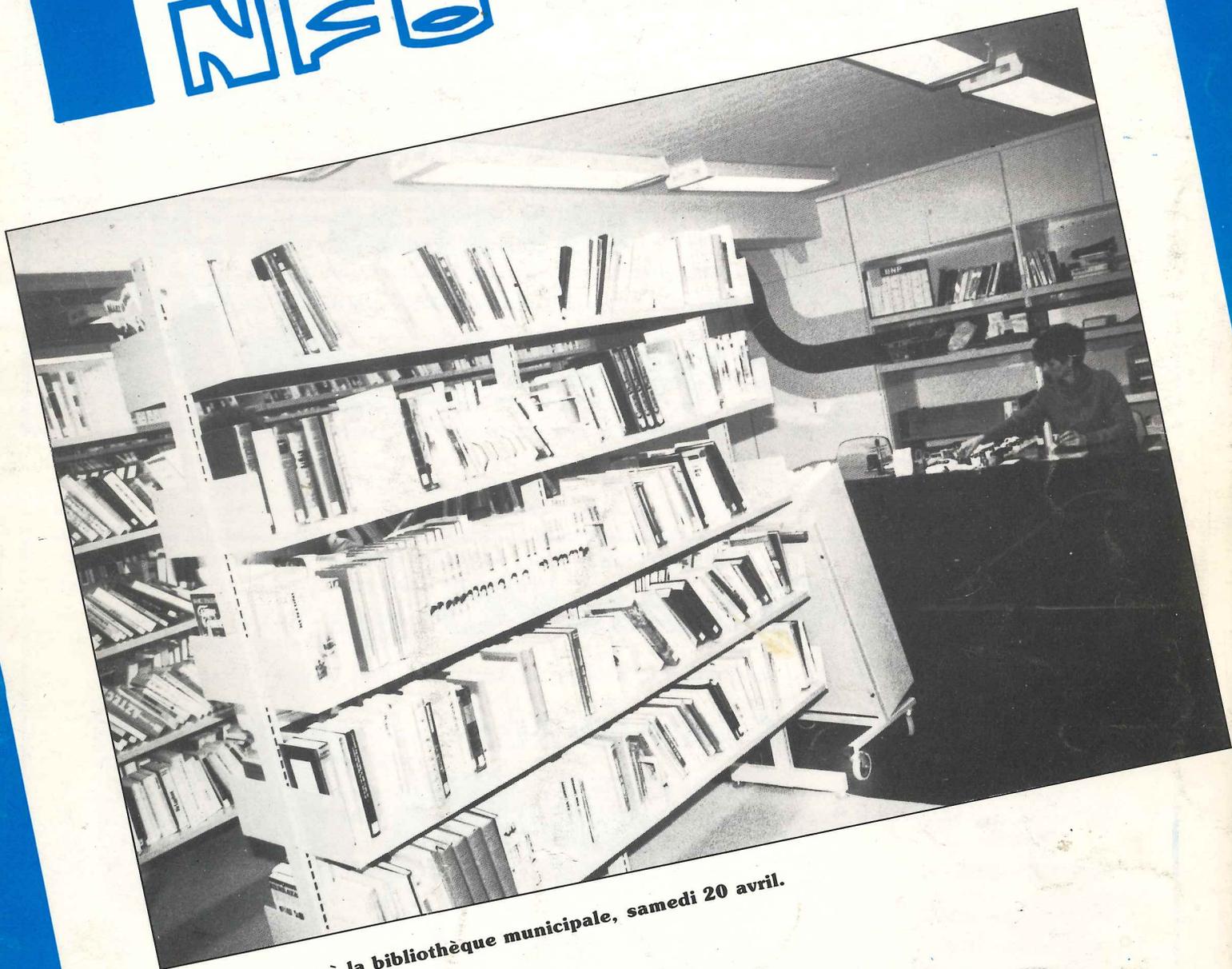


# MENNEDOV INFO

PRIX : 4 F. — 2ème TRIMESTRE 1985

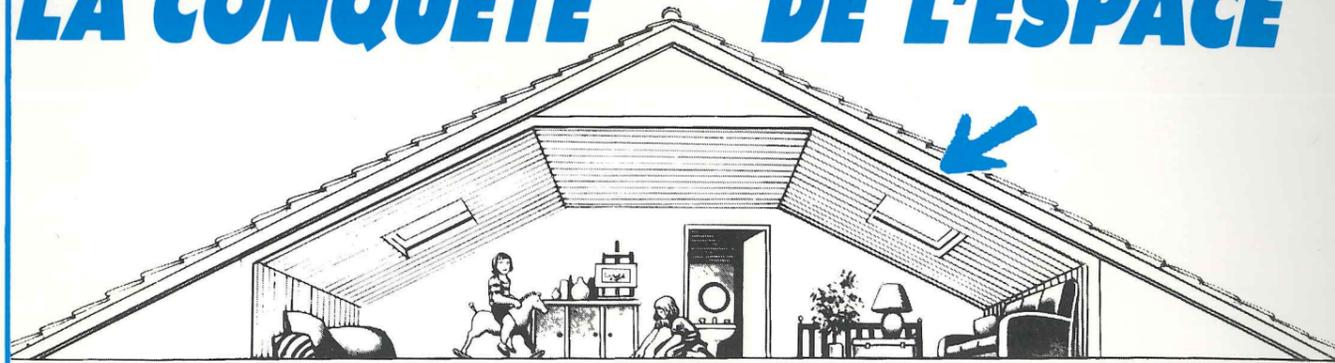


Portes ouvertes à la bibliothèque municipale, samedi 20 avril.



PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS LOCALES

# LA CONQUETE DE L'ESPACE



**100% d'espace en plus sans bouger un mur**  
**Combles ou Caves HARNOIS : une technicité économique à long terme**

**499.77.80**

CENTRE COMMERCIAL VERVILLE VILLEROY



**HARNOIS**  
 LA CONQUETE DE L'ESPACE  
 Réseau de concessionnaires exclusifs présent dans toute la France

**MSX**

**SANYO**

ENFIN ! UN STANDARD POUR

## L'INFORMATIQUE INDIVIDUELLE

32 K RAM EXTENSIBLE A

64 K RAM SYNTHETISEUR MUSICAL



Son graphisme couleur très performant en fera le compagnon idéal de vos soirées de jeux électroniques. Son basic évolué au stadard Microsoft permet une réelle initiation à l'informatique personnelle et professionnelle, options crayon optique, unité de disquette, manettes de jeux, imprimante, cassettes (jeux, éducatives, professionnelles), etc.

CREDIT CETELEM

REMISE 10 % sur présentation de ce coupon

- 22, bd des Roissy-Haut - ORMOY - 91 MENNECY

**ibs SA**

Je désire recevoir une documentation gratuite, sans engagement de ma part

NOM ..... Prénom ..... Adresse .....  
 ..... Tél. ....



## EDITORIAL

Chers Amis Menneçois

Vous découvrez aujourd'hui "MENNECY-INFO" sous une nouvelle présentation. De plus notre journal réalisé par le "GROUPE d'INFORMATION ET DE REDACTION MENNEÇOIS (G.I.R.M.)" est agrémenté de la participation de nos Industriels, Commerçants et Artisans.

Aucun d'entre nous n'a oublié l'effort fiscal qui a été demandé en 1984. J'avais avec notre équipe pris l'engagement de réduire le budget de fonctionnement malgré l'augmentation prévisible des prix qui a été en fait de l'ordre de 6 à 7 % l'an dernier. Grâce à la volonté des collaborateurs communaux assistant les Maires-Adjoints dans leur délégation, avec l'extrême compréhension des associations et des Services Publics de la commune, que je remercie tout particulièrement, tout en maintenant la qualité des prestations, le Conseil Municipal a été en mesure de voter un budget 1985 qui se traduit par une baisse moyenne des impôts locaux et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de plus de 10 % (valeur locative pour valeur locative ou à élément de base pour les mêmes éléments de base).

La Sécurité a été notre principale préoccupation. Deux postes de "Police Municipale" ont été créés pour 1985.

La Bibliothèque Municipale s'est modernisée et accroît le nombre de ses lecteurs.

Le Bureau de Poste tant attendu et dont l'architecture moderne est agréable sera en service prochainement.

Tout au long de ces pages vous recevrez l'information sur la Vie Menneçoise de tous les jours. Nous souhaitons que vous nous apportiez votre participation, comme vous savez si bien le faire, pour maintenir l'excellent climat qui unit les habitants de Mennecy entre eux.

Votre dévoué,  
 Jean-Jacques ROBERT

## SOMMAIRE

Le Budget ..... 4 et 5  
 La Vie  
 des Écoles ..... 7  
 Les Gaulois  
 de Mennecy ..... 8  
 Libre Propos ..... 9  
 L'Album  
 de l'Actualité ... 10, 11  
 La Vie  
 des Associations 12, 13  
 Les Sports ..... 14, 15  
 Pratique ..... 16, 17  
 SNCF ..... 18

### MENNECY-INFO

Périodique d'Informations Locales :  
 65, Boulevard Charles de Gaulle -  
 91540 MENNECY - Tél. 457.32.20  
 Prix 4 F. - Abonnement 1 an : 15 F.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
 Jean-Jacques ROBERT

DIRECTEUR DE LA REDACTION :  
 Richard BACA

REDACTION :  
 Mmes ARTIERI - GISSELBRECHT -  
 LARZILLIERE et MINSSIEUX.

COMITE DE LECTURE :  
 Mmes LEVASSEUR - POITVIN -  
 Mr et Mme BERTHE.

REALISATION :  
 Maquette, mise en page : Frédéric BACA  
 Secrétariat : MENNECY-INFO

DEPOT LEGAL : 2ème trimestre 1985  
 COMMISSION PARITAIRE N° en cours  
 IMPRIMERIE : COPYPRINT

### G.I.R.M. Groupe d'Information et de Rédaction Menneçois

Président : Richard BACA - Secrétaire : Mme ARTIERI - Secrétaire-Adjointe : Mme LARZILLIERE - Trésorière :  
 Mme MINSSIEUX - Trésorière-Adjointe : Mme GISSELBRECHT.  
 Publicité : Mmes GISSELBRECHT et LARZILLIERE.

# BUDGET 1985

Au cours de sa dernière réunion du Vendredi 29 Mars 1985, le Conseil Municipal a voté le budget 1985 ainsi que les taux des taxes qui seront applicables cette année.

Le budget présenté et proposé par le Maire-Adjoint chargé des finances, Monsieur CHERRET, est équilibré en fonctionnement à 36 885 000 Frs soit 285 000 Frs de moins que les budgets primitif et supplémentaire 1984.

L'augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement a permis, après l'élaboration d'un budget strict de faire passer les impôts de 19 320 112 Frs en 1984 à 17 295 590 Frs en 1985 soit en moins 2 024 620 Frs et une baisse moyenne légèrement supérieure de 10 % de la part communale de 1984 (voir tableau).

Traquer la dépense inutile, tel est notre souci!

Pendant l'année, il a été indispensable d'être vigilant et minimiser au mieux les dépenses. Ce budget doit permettre de donner pour l'avenir des possibilités d'autofinancement que malheureusement nous n'avons pas eu jusqu'ici, a précisé le rapporteur qui termina en précisant :

"Cette année encore, il nous faudra être très attentionné et se contenter de ne commander que l'indispensable à la bonne marche de nos services".

MENNECY-INFO sachant que vous êtes intéressés de savoir quelle part revient à chaque contribuable, a voulu par des exemples simples et clairs vous faire comprendre plus facilement la lecture de vos feuilles d'impôts. La somme à payer étant donc la résultante des quote-parts dévolues à la commune, mais aussi au département, à la Région et à l'Etat.

Nous développerons dans le prochain numéro les actions budgétaires contenues dans ce document.

**LA TAXE D'HABITATION**  
Elle est basée sur la valeur locative de votre logement et se divise en deux titres principaux :  
- L'impôt destiné à la Commune  
- L'impôt destiné au Département.

**LA VALEUR LOCATIVE BRUTE**  
C'est la valeur locative brute qui est la base du calcul de la taxe d'habitation. En 1985 cette base est augmentée de 8 % par décision ministérielle (après l'avoir réévaluée de 12 % en 1984) de même que les bases du FONCIER BATI et du FONCIER NON-BATI. Pour les bases de la Taxe Professionnelle l'augmentation est de 7 % en moyenne.  
Cette base est déterminée d'une année sur l'autre, et, en fonction des éventuelles améliorations effectuées dans votre habitation (agrandissement, amélioration d'éléments de confort, exemple salle de bains, WC, etc...), cette base peut être réévaluée.

**EXEMPLE**

|                       | 1984    |        |            | 1985           |        |            | Différence |         |
|-----------------------|---------|--------|------------|----------------|--------|------------|------------|---------|
|                       | Base    | Taux   | Cotisation | Base 1984 + 8% | Taux   | Cotisation | F.         | %       |
| Taxe d'habitation     | 10000 F | 13,48% | 1348 F     | 10800 F        | 11,21% | 1210 F     | -138 F     | -10,23% |
| Taxe foncier bâti     | 10000 F | 11,90% | 1190 F     | 10800 F        | 9,89%  | 1068 F     | -122 F     | -10,25% |
| Taxe foncier non-bâti | 10000 F | 89,48% | 8948 F     | 10800 F        | 74,38% | 8033 F     | -915 F     | -10,22% |
| Taxe professionnelle* | 10000 F | 20,01% | 2001 F     | 10700F*        | 16,63% | 1779 F     | -222 F     | -11,09% |

\* En 1985 la base est augmentée de 7 % environ au lieu de 8 %.

1985

$$+ 8\% = 18478$$

$$\times 11,21\%$$

$$= 2071$$

soit - 10,19%

160727

**1984 IMPÔTS LOCAUX TAXE D'HABITATION**  
DEPARTEMENT 91 ESSONNE  
COMMUNE 386A MENNECY 91540

● LIEU DE L'IMPOSITION  
● Numéro d'imposition 910 02 703 019 386 J 1092 0007 P032062001U

● BASES D'IMPOSITION

VALEUR LOCATIVE BRUTE: 17110

ABATTEMENTS: général à la base, personnel à votre charge, spécial à la base

BASES NETTES D'IMPOSITION: 17110

MONTANT DES COTISATIONS

| BASES                             | TAXES  | COTISATIONS   |
|-----------------------------------|--------|---------------|
| 17110                             | 13,48% | 2306 F        |
| 17110                             | 11,21% | 1910 F        |
| 17110                             | 74,38% | 12674 F       |
| 10700                             | 16,63% | 1779 F        |
| TAXES ADDITIONNELLES              |        | 3019          |
| FRAIS DE CONFECTION DES RÔLES (2) |        | 121           |
| <b>SOMME A PAYER</b>              |        | <b>3140 F</b> |

IMPORTANT: Afin d'éviter toute erreur ou omission, n'oubliez pas de faire connaître au service des impôts indiqué au cadre A ci-dessous toutes les modifications affectant le nombre de vos personnes à charge (voir définition au verso) : votre nouveau domicile, si vous changez de résidence principale, en précisant la date de ce changement.

A - RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATION ECRITE (2) MARDI ET VENDREDI  
CENTRE DES IMPÔTS FONCIER SUD JENE SECTEUR CD 218 RUE FERAY HOTEL DES IMPÔTS 91108 CORBEIL ESSONNES  
B - PAIEMENT (2) PERC DE MENNECY 9H A 12H TEL 088 92 75  
TLJ SAUF SANEDI TLJ SAUF SANEDI PARIS 9003 46  
R DU CHANPOREUX 91540 MENNECY TEL 457 08 47



1985

$$+ 8\% = 9234$$

$$\times 9,89\%$$

$$= 913$$

soit : - 10,23%

**LA TAXE FONCIERE BATIE**  
La taxe foncière, c'est une des quatre taxes locales, Communales et Départementales qui s'appliquent aux constructions à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel. Elle est payée par les propriétaires des locaux et elle s'ajoute à la taxe d'habitation payée par les occupants de ces locaux.  
Avant 1971, il existait une exonération de 2 ans pour toutes les constructions et de 15 ans ou 25 ans pour certaines constructions à usage d'habitation.  
Cette exonération avait été décidée juste après-guerre pour aider et favoriser le développement de la construction. La loi du 16 Janvier 1971 a supprimé le principe de cette exonération pour les bâtiments construits après le 31 Décembre 1972.  
Or l'article 14 de la loi de finance prévoit au contraire que la durée des exonérations des taxes sur les propriétés bâties prévues à l'article L 385 du Code Général des Impôts, est ramenée à 15 ans, sauf pour certaines catégories de logements locatifs sociaux.

1985

$$+ 7\% = 8292$$

$$\times 16,63\%$$

$$= 1378$$

soit - 11,15%

**1984 IMPÔTS LOCAUX TAXES FONCIÈRES**  
DEPARTEMENT 91 ESSONNE  
COMMUNE 386A MENNECY 91540

● PROPRIETES BATIES

|   |        |            |
|---|--------|------------|
| BASE  | TAUX   | COTISATION |
| 8550  | 11,90% | 1017       |
| TAXES ADDITIONNELLES                                      |        | 346        |
| TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT                                |        | 386        |
| COTISATION POUR LA CAISSE D'ASSURANCE ACCIDENTS AGRICOLES |        | 4,51       |
| DROIT PROPORTIONNEL                                       |        | 0,0970     |
| DROIT FIXE  |        | 4,05       |
| <b>TOTAL DES COTISATIONS</b>                              |        | <b>175</b> |

● PROPRIETES NON BATIES

● FRAIS DE CONFECTION DES RÔLES ET DE DEGREVEMENT

A - RENSEIGNEMENTS (1) 75 B RUE FERAY 088.10.79 MARDI ET VENDREDI DE 9H A 12H

B - RECLAMATION ECRITE (1) 21 B RUE FERAY CHEF DE CENTRE IMPOTS CORBEIL - I 91107 CORBEIL ESSONNES CEDEX

C - PAIEMENT (1) RUE DU CHANPOREUX PERC DE MENNECY 9H A 12H 91108 CORBEIL ESSONNES CEDEX

CCP PARIS 91540 MENNECY ET DE 13H A 16H 9003 46T

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE  
COMMUNE MENNECY 91540

**1984 IMPÔTS LOCAUX TAXE PROFESSIONNELLE**

Rue: 84 rue avl M  
N° du compte du contribuable à respecter à chaque versement: 189  
Article: 189  
Mise en recouvrement le: 31-OCTO-84  
Les sommes non payées le: 15-DECE-84

DÉTERMINATION DES BASES D'IMPOSITION

| DÉCOMPOSITION DE LA BASE BRUTE | 18 % des salaires | 1/10 <sup>e</sup> des recettes | Base brute totale |
|--------------------------------|-------------------|--------------------------------|-------------------|
| h.94a                          |                   |                                | h.94a             |

REDUCTIONS DE BASE

| COTISATIONS PERÇUES AU PROFIT DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LEURS GROUPEMENTS | TAXE PROFESSIONNELLE | TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT | TAXE REGIONALE | COTISATION DE PERIODE |
|--|----------------------|----------------------------|----------------|-----------------------|
| 17110  | 4,91%                | 844,5                      | 386            | 11                    |

COTISATIONS PERÇUES AU PROFIT DES ORGANISMES CONSULAIRES

| TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE METIERS | TAXE POUR FRAIS DE CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE | DROIT FIXE | TAXE | BASE NETTE | COTISATION |
|--|--|------------|------|------------|------------|
| 16                                     |  |            |      | 16         | 16         |

25. FRAIS DE CONFECTION DES RÔLES ET DE DEGREVEMENT (2) 169  
26. TOTAL (11 à 17, ligne c + 20 + 21 + 24 + 25) 2148  
27.  
28. ALLÈGEMENT TRANSITOIRE (2) (Reduction sur un seul établissement) 2148  
29. **SOMME A PAYER** (ligne 26 - ligne 28) 2148

Il convient de déduire de cette somme à payer l'acompte de taxe professionnelle que vous avez éventuellement versé pour 1984 au titre de l'établissement concerné par le présent avis d'imposition.

VOIR AU VERSO, RENVOIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

**L'ARTISANAT  
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI  
MAÇONNERIE GÉNÉRALE**



RÉNOVATION  
EXTENSION D'HABITAT  
RAVALEMENT  
DALLAGE  
CLÔTURE  
CARRELAGE

TUILES DE CANCALON (village Levitt) stock tous coloris

MARC LAURENT 48 rue du petit Mennecy, MENNECY - Tél. 457.28.43



**MAGALI  
coiffure**

MASCULIN - FEMININ - SOIN DU CHEVEU  
PARFUMERIE

centre commercial des terrasses  
91830 LE COUDRAY. MONTCEAUX  
TEL : 493 80 56

# VIE DES ECOLES

## L'INFORMATIQUE A L'ÉCOLE

### L'avenir professionnel de nos enfants

Depuis plusieurs mois, une grande campagne d'informations nous indique que nos enfants doivent apprendre l'informatique dans leurs écoles.

Soucieux de la réalité de ce projet nous avons interrogé Bernard BOULEY, Président de la Commission informatique à la Mairie de MENNECY.

M.I. Mr BOULEY, nos enfants vont-ils prochainement apprendre l'informatique dans nos écoles ?

M.B. En effet, une circulaire du Ministère de l'Éducation Nationale du 19 Septembre 1984 donne les éléments concernant l'équipement informatique des écoles pour l'année 1985 et prévoit que les élèves du cours moyen puissent avoir accès à des configurations de matériel leur permettant de travailler périodiquement.

M.I. Que pensez-vous de ce projet ambitieux ?

M.B. Installer des micro-ordinateurs dans les écoles est en effet un projet ambitieux dont l'intérêt est incontestable, mais je crains que ces matériels restent dans leurs cartons d'emballage.

Les instituteurs ne sont pas du tout formés à l'utilisation de ces matériels qui se périment bien souvent avant que l'on sache les faire fonctionner.

M.I. Avez-vous une solution à ce problème ?

M.B. Oui, en fait il existe deux problèmes : d'abord la formation des enseignants, ensuite le financement des matériels (ils doivent être financés à 50 % par les Communes). C'est pourquoi j'ai établi un projet Communal.

Pour répondre au problème de la formation, la création d'une association (A.D.F.I.E. Association pour le développement de l'informatique dans les écoles) qui regroupent un certain nombre de professionnels de MENNECY recrutera deux personnes privées d'emploi (T.U.C., F.N.E. ou autres) qui seront formées gracieusement par une société locale d'informatique. Le rôle de ces deux personnes sera de former les Instituteurs et de les assister dans les premières séances de cours. Naturellement, ces personnes dans le cadre d'un contrat initial seront placées définitivement dans une entreprise.

Pour le second problème, MENNECY dispose au Club d'informatique d'un certain nombre de matériels récents dont pourraient bénéficier nos enfants et pendant cette période de formation des instituteurs, chaque classe pourra passer au Club et cela rapidement.

M.I. Nous voici rassurés pour nos enfants, avez-vous d'autres projets concernant l'informatique dans notre Commune ?

M.B. Oui, je pense que la création d'une telle structure (A.D.F.I.E.) pourra très prochainement recueillir de jeunes chômeurs pour les faire bénéficier d'une formation à l'outil informatique et les aider à trouver un emploi dans les entreprises Informatiques locales qui sont très nombreuses et gourmandes en personnel formé.

D'autre part, nous menons actuellement une réflexion sur MINITEL et l'aide qu'il pourrait nous apporter dans la Communication entre les habitants.

### Diplômés à la S.E.S.

La Section d'Éducation Spécialisée annexée au Collège de MENNECY, recevant des adolescents en grosses difficultés scolaires, a toutes les raisons de se réjouir aujourd'hui : En effet, trois de ses élèves viennent de réussir le certificat de formation générale dont les épreuves se déroulent les 27 et 28 Février 1985 au lycée J.B. COROT de SAVIGNY.

Il s'agit des jeunes : Carlos DA SILVA OLIVEIRA  
Patrick SCOTTI Paul VOLAUD

La performance de ces trois jeunes mérite des félicitations car, outre le fait qu'ils soient les premiers à obtenir ce diplôme à la S.E.S., la difficulté reconnue de l'épreuve de Français cette année, limitait fort leur chance de succès.

Pour la S.E.S., c'est un nouveau départ : Ces premiers résultats, très encourageants, contribueront à donner aux autres élèves la volonté d'égaliser leurs camarades.

Chaque enfant a un avenir professionnel et c'est le rôle de tous les parents de les aider à le trouver. C'est dans ce but que, suite au CARREFOUR DES METIERS organisé au Collège de MENNECY. Le 2 février 85, les Fédérations de parents d'élèves vous font part d'une brève analyse des documents réunis lors de cette manifestation.

Les renseignements ci-dessous s'adressent particulièrement aux enfants qui arrêtent leur scolarité au niveau de la 5ème ou qui sont en fin de scolarité obligatoire et ont donc atteint 16 ans.

En fin de 5e, ils ont les possibilités :

- d'entrer dans un Lycée d'Enseignement Professionnel (L.E.P.), s'ils ont un bon dossier scolaire pour obtenir en deux ans un C.A.P. (Certificat d'Aptitude Professionnel)
- de suivre une Classe Préparatoire d'Apprentissage, C.P.A., d'un an, s'ils ont 15 ans avant le 31.12 de l'année scolaire :
  - au cours de cette année se succèdent des périodes de 15 jours à l'école et de 15 jours en Entreprise
  - l'enseignement général peut être assuré :
    - par les Collèges ou L.E.P. tels qu'à CORBEIL, La Nacelle, Chantemerle, Louise Michèle, Les Tarterets,
    - ou en Centre de Formation d'Apprentissage, C.F.A. (voir la Chambre de commerce d'EVRY 11, Venelle B. Franklin, Quartier des Passages - Tél. 077.24.17).
- Après cette année de C.P.A., il peuvent signer un contrat d'apprentissage rémunéré (avec stage de formation en Entreprise et formation théorique au C.F.A.) pour obtenir un C.A.P. au bout de deux ans.

Voici quelques métiers représentés au Carrefour des Métiers et qui accueillent des enfants ayant suivi cette voie de formation :

La Bijouterie, Photo-Publicité, Maroquinerie, Mécanique auto, Fabrication des circuits électroniques, Confection.

Certaines administrations recrutent en fin de scolarité obligatoire :

- P.T.T. (Service de documentation 49, rue Ste Anne PARIS 2e T. 200.66.77). Les concours sont toujours affichés dans les bureaux de poste.
- ARMÉE DE TERRE (110 Agora EVRY - Tél. 077.13.77)
- MARINE (Tél. 260.33.30 postes 28.272 et 28.325)

Pour la fonction publique en général, vous pouvez obtenir le calendrier général des concours de recrutement en écrivant à la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction publique 32, rue de Babylone 75700 PARIS.

Pour de plus amples renseignements, nous vous rappelons quelques adresses utiles :

- C.I.O. (Centre d'Informations et d'Orientation) 4, rue de la Triperie 91100 CORBEIL - Tél. 496.19.84
- ONISEP 168 Bd de Montparnasse PARIS 14e Tél. 325.05.98 ou ONISEP DIFFUSION 75225 PARIS CEDEX 05  
(Il a été d'ailleurs déjà distribué au Collège de Mennecy la brochure de l'ONISEP sur l'orientation en fin de 5e : «Après la classe de 5e»)

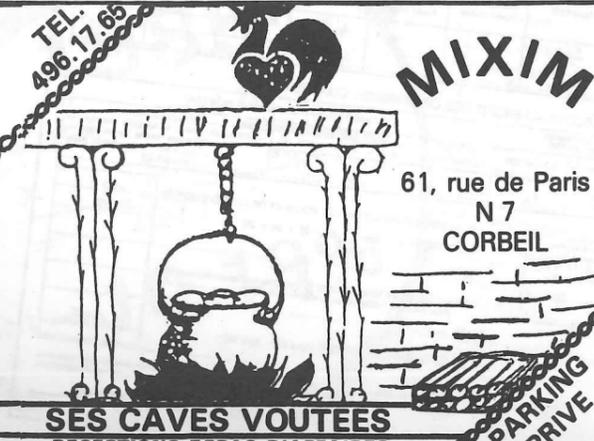
Nous constatons qu'il est difficile de trouver un métier en fin de 5e et nous encourageons vivement les enfants déterminés à entrer dans le monde du travail à obtenir de bons résultats en 6e et 5e pour entrer en L.E.P. et aux autres de poursuivre leurs études au moins jusqu'en fin de 3e où l'éventail des possibilités d'orientation est beaucoup plus large.



**VIDANGES, ASSAINISSEMENTS  
CURAGES D'EGOUTS  
VIDE ORDURE  
TOUS TRAVAUX DE POMPAGE  
POUR INDUSTRIES ET ADMINISTRATIONS  
CUVES A MAZOUT  
STATION DE NETTOYAGE, DEGAZAGE  
DE CAMIONS CITERNES  
VEHICULES LEGERS RADIO-GUIDES  
POUR INTERVENTIONS URGENTES  
DEBOUCHAGES DE CANALISATIONS, ETC. . .**

**SOCIETE MIGNON ET FILS** LA DAUPHINE  
25 à 29, Bd HENRI-DUNANT, 91100 - CORBEIL-ESSONNES  
Tél. 089.19.27

TEL. 496.17.65



**MIXIM**

61, rue de Paris  
N 7  
CORBEIL

SES CAVES VOUTÉES  
RECEPTIONS REPAS D'AFFAIRES

PARKING PRIVE

PROCHAINEMENT OUVERTURE  
DES «JARDINS DE LA VERVILLE»

route de Chevannes : D 53

par vous-mêmes :  
cueillette sur place de petits fruits  
(fraises, framboises)  
et de légumes  
(haricots verts, petits pois, salades, tomates, etc. . .)

Répondeur à partir du 20 Mai : 499.88.76

**MARCEL FILLIN**  
ELECTRICITE  
GENERALE



MENNECY - TEL 499.66.29

**La Renaissance** 19, rue de la Croix-Boisée  
MenneCY (près de l'église)  
Plats spéciaux sur commande  
Carte et menu - Pour les repas du soir réserver au 457.00.50  
Fermé dimanche soir et lundi - Cartes de crédit acceptées.

## LES GAULOIS DE MENNECY

### RACINES

Nous autres français sommes en vérité des gens bien singuliers.

Nos radios chantent anglo-saxon, tous nos rois furent d'origine germanique, le nom de notre pays lui-même l'est resté, notre langue est pour l'essentiel d'origine grecque et latine. De qui sommes nous les fils ?

Eh bien, ni des uns ni des autres, ou si peu que, statistiquement, cela ne compte guère.

Une bonne bande dessinée nommait nos pères Obélix, Assurancetourix, Idéfix ou Ypadrix. Il faut bien sourire un peu. En vérité leurs noms étaient : Ainus, Billios, Cassinus, Camalos ou Mincius...

Pour trouver une trace de nos racines, vous pouvez acheter un paquet de cigarettes. Ne me demandez pas pourquoi un cylindre d'herbe à Nicot s'appelle gauloise... Je serais obligé de vous répondre qu'il y a là une singularité de plus. L'explication « qui s'allume facilement », élogieuse ou perfide, est probablement due à une comparaison faite par un étranger dont la femme est frigide.

Mais il y a plus sérieux. Les noms de lieux se conservent longtemps.

\* Ainsi les noms de localités :

- Auvers Saint-George et Auvernaux ont été formés sur le mot gaulois Arvernus, surnom d'homme (On dirait aujourd'hui l'Auvergnat). Dans les lettres royales d'avril 1675, Auvernaux est écrit Auvergneaux.

- Le nom de Baulne vient de Bélénos, dieu gaulois, que les romains assimilèrent à Apollon.

- Bouray sur Juine provient d'un nom d'homme gaulois : Borrus.

- Brétigny tire le sien des cousins celtes d'outre-Manche.

- Corbeil et Lisses signifiaient respectivement « clairière de Corbus » et Clairière de Licus.

- Chamarande est formé de deux mots gaulois cam (= chemin) et randa (= limite, frontière). On verra plus loin de quelle frontière il s'agit.

- Ris (Orangis) a été formé à partir du mot gaulois rica (= raie, sillon).

- Vert (le Grand et le Petit) ont été formés à partir du gaulois verno (= aulne). De même que Vert Saint Denis.

\* Les noms de nos rivières étaient également établis avant l'arrivée des romains :

Sequana était le nom que les gaulois donnaient à la Seine. Plusieurs spécialistes pensent que ce nom provient du gaulois squan ou quan (= tortueux, sinueux). Les études les plus récentes donnent pour la Seine, l'Essonne, la Juine, le Juineau, des origines plus anciennes encore. Mais tous sont d'accord sur une origine prélatine.

\* Dans le domaine des preuves archéologiques, rappelons simplement que le magnifique « Dieu au torque » (Esus ?), l'une des pièces les plus prestigieuses du Musée de Saint Germain en Laye, a été trouvé à Bouray sur Juine.

Tous ces éléments montrent une présence gauloise indiscutable dans le voisinage de MenneCY. Vous êtes bien aimable me direz-vous de vous occuper ainsi de nos voisins, mais qu'en est-il de notre ville ?

- Si vous le voulez bien, nous verrons cela dans un prochain MENNECY-INFO.

Si vous voulez écrire avec nous la suite de l'histoire de MenneCY, si vous êtes attiré par l'archéologie, l'exploitation d'archives, la mise en valeur du patrimoine communal par son et lumière, etc... rejoignez l'association MENNECY ET SON HISTOIRE !

Vous pouvez contacter :

André FOUCHER 67 avenue de la seigneurie  
MenneCY - Tél. 499 81 86

Nicole DUCHON 2 rue des noyers  
MenneCY - Tél. 499 63 19 (avant 20 h.)



## MenneCY et son histoire

s'efforce actuellement de réunir le maximum de renseignements sur les noms d'hier et d'aujourd'hui, des rues et lieux-dits ou quartiers de MENNECY.

Toutes les informations, anecdotes, souvenirs ou connaissances seront reçus avec plaisir.

Vous pouvez le faire, soit en téléphonant au 499 63 19, soit en écrivant à MENNECY ET SON HISTOIRE Maison des Loisirs, 65 Bd Charles de GAULLE 91540 MENNECY.

**DROIT DE REPONSE de la minorité du conseil municipal : article de la liste « la parole aux citoyens »**

### BUDGET 1984

M. J.J. ROBERT ayant reconnu comme légitime notre demande de droit de réponse à l'article qu'il avait co-signé avec M. CHERRET dans le précédent MENNECY-INFO, nous vous présentons ici notre analyse de la situation budgétaire de la commune.

Ce texte pourra vous paraître aride, il se veut d'abord sérieux et réellement informatif.

L'article de MM. ROBERT ET CHERRET imputait à l'État la responsabilité de l'augmentation massive de la fiscalité locale à MENNECY. La démonstration pouvait sembler cohérente mais elle s'appuyait sur bon nombre d'inexactitudes, voire de contre-vérités qu'il importe aujourd'hui de corriger :

#### I. Les effets de la décentralisation :

L'État n'aurait pas donné aux communes les moyens financiers nécessaires pour faire face aux nouvelles charges entraînées pour elles par la décentralisation. A cette accusation, trois réponses doivent être faites :

- la décentralisation pour les communes ne se traduit pas par une dépense réelle supplémentaire puisque la seule charge nouvelle est celle de l'élaboration des documents d'urbanisme et de la délivrance des permis de construire. Une somme est prévue dans la dotation globale de décentralisation pour rembourser aux communes les frais relatifs à l'élaboration de ces documents.
- La dotation globale d'équipement (D.G.E.) dans l'ancien système de subventions spécifiques à l'équipement des communes les subventions ne s'appliquaient qu'à un certain nombre d'investissements (écoles, bibliothèques, assainissement, etc...) et non à la totalité des investissements réalisés par une commune. De plus, les taux de subventions qui étaient de l'ordre de 15 à 40 % voire 50 % dans certains cas exceptionnels, étaient calculés dans la presque totalité des cas sur une **dépense dite subventionnable** qui, ne représentait qu'une part de la dépense réelle engendrée par l'investissement pour la commune. Le système de la dotation globale d'équipement (D.G.E.) égale à 2,2 % s'applique par contre à la totalité des investissements, c'est-à-dire y compris les opérations qui précédemment n'étaient absolument pas subventionnables : achat de véhicules, matériel de bureau, gros entretien des bâtiments communaux.
- La loi de décentralisation a créé une commission présidée par un **magistrat de la Cour des Comptes** et composée uniquement d'élus désignés à la proportionnelle des maires et des présidents de Conseils Généraux pour examiner si l'État respecte toujours son engagement d'effectuer intégralement les transferts financiers correspondant aux transferts de compétence. Cette commission, composée en **majorité d'élus de l'opposition** a toujours jusqu'ici constaté à l'unanimité que les engagements de l'État avaient été respectés.

#### II. La Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) :

Celle-ci, à lire M. ROBERT, serait scandaleusement basse pour la ville de MENNECY. Cette affirmation est abusive. La D.G.F. perçue par MENNECY a toujours été supérieure à la moyenne de la D.G.F. perçue par les villes du département de l'ESSONNE et de l'ordre de grandeur de celle qui est perçue au niveau national pour les villes de la même importance que MENNECY. Il s'agit là des statistiques parfaitement officielles et donc incontestables que M. ROBERT ne peut pas discuter. (Taux d'augmentation pour MENNECY : + 21 % en 1982, + 16,8 % en 1983, + 10,4 % en 1984. Moyenne FRANCE entière : + 15,4 % en 1982, + 8,9 % en 1983, + 6,93 % en 1984).

#### III. Le Plafonnement des prix des services publics :

Certes le Gouvernement, dans le cadre de la lutte contre l'inflation, plafonne sévèrement l'évolution des tarifs publics et en particulier des communes. Il ne faut pas oublier cependant que des dérogations sont possibles si on les demande et si elles sont effectivement justifiées par l'écart très fort qui peut exister entre les prix pratiqués et les prix de revient du service rendu. Il faut de plus rappeler que ce procédé a été également utilisé dans le passé par R. BARRE qui, en 1979 avait bloqué à 6 % au maximum l'évolution des tarifs des services municipaux.

#### IV. Hausse de 50 % des taux des impôts locaux à MENNECY

Les **taux** de ces impôts augmentent de 50 %, le montant de l'impôt d'un contribuable de MENNECY pour son logement au titre de la taxe d'habitation ou au titre de la taxe foncière, augmente en fait de **68 %**.

C'est donc bien une hausse effective, non pas de 50 % mais de 68 % des impôts locaux que M. J.J. ROBERT a mis en œuvre cette année à MENNECY. La hausse est du même ordre pour la taxe professionnelle, pourtant si décriée par la Droite.

En fait, tout l'article de MM. ROBERT et CHERRET tend à attribuer à la politique gouvernementale l'origine de la hausse des impôts locaux, alors qu'elle n'est que la conséquence de la politique quelque peu démagogique de la Municipalité de MENNECY avant 1984.

Pour nous, les causes de la hausse considérable de la fiscalité locale sont claires :

- dette communale laxiste et incontrôlée,
- dépenses confinant parfois au gaspillage,
- politique économique écartant de MENNECY les entreprises susceptibles de s'y implanter,
- politique budgétaire purement électoraliste.

C'est pourquoi notre groupe unanime a voté **contre** le budget municipal 1984.

### BUDGET 1985

Initialement, le texte qui précède aurait dû paraître dans le MENNECY-INFO de janvier qui, on le sait, n'a pas vu le jour.

Le caractère d'actualité de notre réponse s'en trouve modifié. Les impôts locaux de 1984 sont déjà loin même si les Menneçois ne les oublient pas. Ceux de 1985 se rapprochent puisque le Conseil Municipal vient d'examiner le Budget Primitif.

Le budget 85, en repli par rapport au précédent, fait figure de budget d'assainissement et de survie.

En effet, malgré l'augmentation massive de la fiscalité locale en 84, il restait encore à combler un trou de près de 3,7 millions de francs constitué essentiellement par des factures impayées... Le Budget 85 prévoit de régler cette ardoise. C'est louable, mais somme toute normal.

On saisit mieux à présent le poids de la gestion passée sur la situation présente puisque pour simplement éponger les dettes et diminuer, élections obligent, l'impôt 85 d'environ 10 % (c'est-à-dire le maintenir à + 58 % par rapport à 83) il a fallu réduire presque à néant l'investissement, oublier les besoins des jeunes.

Nous ne pouvions accepter de cautionner un tel héritage ni approuver un budget tourné vers le passé sans préparer l'avenir.

C'est pourquoi, comme en 1984, et après avoir formulé ces observations, notre groupe toujours unanime a voté **contre** le budget municipal 1985.

Les élus de la liste "la parole aux citoyens" D. DICK, J. JUAN, D. TRESGOTS, C. ROUMEJON, C. GAUTHIER

**vins en gros**



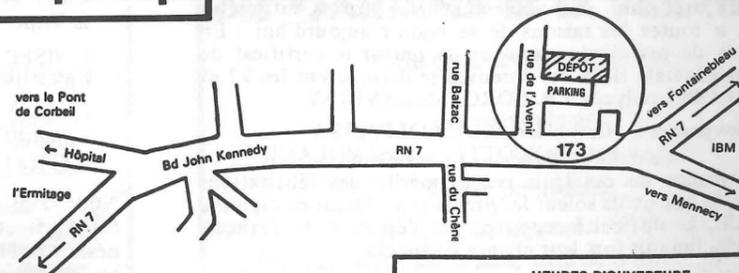
VINS DE TABLE  
EN VRAC

VINS RÉGIONAUX

VINS FINS  
EN BOUTEILLES.

**cave du  
pressoir prompt**

**DÉPÔT RN 7 CORBEIL**  
2 et 4, rue de l'Avenir  
à l'angle du 173, bd John-Kennedy



HEURES D'OUVERTURE  
du Mardi au Samedi  
de 9 H 30 à 12 H & de 14 H 30 à 19 H

Location de fûts pour réceptions

**Ets CARLIER**

Charbons - Fuel - Gaz

Bois de Chauffage - Charbon de Bois

Sel pour Adoucisseurs

SERVICE : Ramonage - Entretien

14, rue de la République. 91540 MENNECY  
Tél. (6) 457.00.51



**MIGLIORIN**

FLEURISTE DÉCORATEUR

LIVRAISONS À DOMICILE  
TOUTES COMPOSITIONS  
FLORALES

CENTRE COMMERCIAL DES TERRASSES  
91830 LE COUDRAY MONTCEAUX Tél. 493.84.83

**ELECTROCAR**

spécialiste  
électricité auto

**AGENT FORD**

4 rue de la sablière - MENNECY - 457.29.68



**Décoration d'intérieurs**

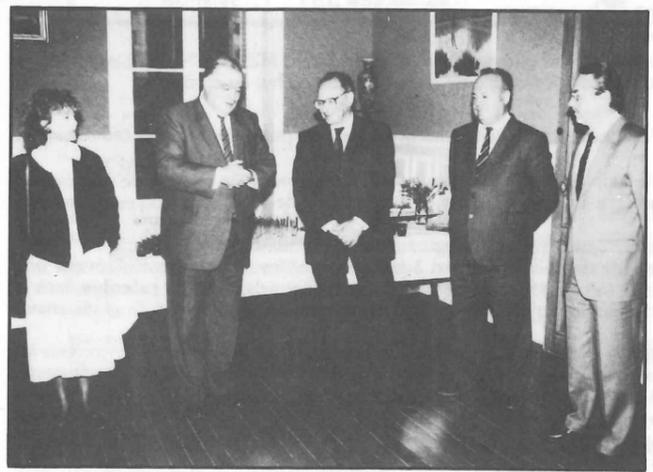
**Danielle PESENTI**

44, rue des Mures, 91540 MENNECY

Tél. 499-85-75

POSE DE TISSUS MURAUX - TENTURES - MOQUETTES - VOILAGES

# L'ALBUM DE L'ACTUALITE



Départ de Monsieur BARREAU, percepteur



8<sup>e</sup> Carnaval de Mennecy le 3 mars



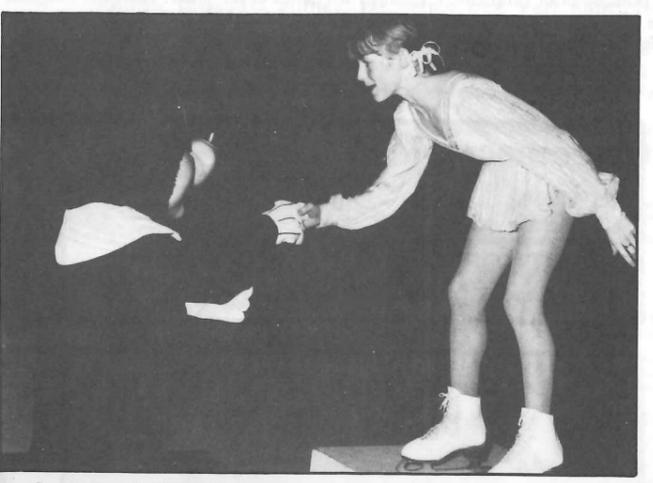
Carnaval du centre aéré



16, 17 mars exposition philatélique



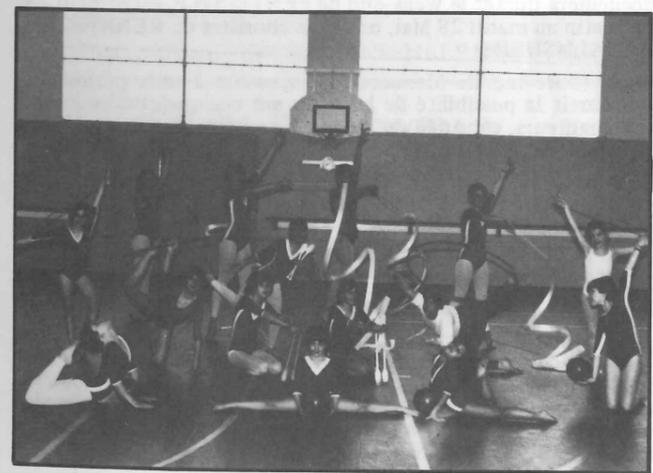
Agrandissement de la halte-garderie



Sophie DUBREUIL, jeune menneçoise de 11 ans, championne de France de patins à glace, catégorie espoir



Coupe d'hiver de l'Essonne : Mennecy vainqueur de la 2<sup>e</sup> division



Gymnastique rythmique et sportive de Mennecy



Josiane NIVOT championne de l'île de France

## Sur votre agenda

- 18 au 20 AVRIL :** Voyage en HOLLANDE du Club du 3ème AGE.
- 19 AVRIL :** Bourse aux vêtements du Club RENCONTRE à la Mairie Annexe.  
Inauguration de la Bibliothèque.
- 20 AVRIL :** Portes ouvertes à la Bibliothèque de 9 h à 19 h.
- 27 AVRIL :** Rencontre interclub d'ATHLETISME stade Alexandre RIDEAU.
- 28 AVRIL :** BRIDGE IV tournoi open de l'ORANGERIE à partir de 14 heures.
- 28 AVRIL :** 3ème journée St Pierre à la salle paroissiale.
- 28 AVRIL :** Journée des Déportés.
- MAI**
- 3 au 7 MAI :** Visite de nos amis de COUNTESTHORPE.
- 4 MAI :** Epreuve d'ATHLETISME de 9 heures à 11 heures 30 stade A. RIDEAU.
- 5 MAI :** Rallye touristique de MENNECY LOISIRS 91.
- 8 MAI :** Cérémonie des Anciens Combattants.  
Tournoi de Basket au Parc de Villeroy.
- 10 MAI :** Concert des Chorales de MENNECY en l'Eglise SAINT-SPIRE de CORBEIL.
- 12 au 26 MAI :** Séjour à BOULOURIS du Club du 3ème AGE.
- 14 MAI :** Ramassage des encombrants. Inscriptions au 457.29.33.
- 23 MAI :** Sortie du Club RENCONTRE à VERSAILLES.
- 24 au 28 MAI :** Venue de la CHORALE et du TENNIS de RENNIGEN.
- 25 MAI :** Concert de l'ENSEMBLE VOCAL avec MALMSHEIM, au Gymnase du Parc de Villeroy.
- 26 MAI :** Soirée d'amitié avec nos amis Allemands au Gymnase du Parc de Villeroy.
- JUIN**
- 1er JUIN :** Mini-olympiade stade A. RIDEAU.
- 2 JUIN :** Concours de pêche de MENNECY LOISIRS 91.
- 1 et 2 JUIN :** Tournoi de BASKET BALL, Gymnase du Parc de Villeroy.
- 6 JUIN :** Goûter de fin d'année du Club RENCONTRE.
- 8 et 9 JUIN :** Communion solennelle, Gymnase du Parc de Villeroy.
- 13 JUIN :** Sortie du Club RENCONTRE à la Cathédrale de REIMS.
- 14 JUIN :** Fête de la Gymnastique au Gymnase du Parc de Villeroy à 20 h 30.  
Concert de l'Ensemble VOCAL, Eglise St.-Pierre.
- 15 JUIN :** Repas d'été du club du 3ème AGE à la Jeannotte à 12 heures 30.
- 16 JUIN :** 1er Festival interdépartemental de MAJORETTES au Parc de VILLEROY.
- 21 JUIN :** Fête Nationale de la Musique place de la Mairie.
- 23 JUIN :** Fête du Parc de Villeroy toute la journée avec le concours des Associations.
- 24 JUIN :** Journée du Maire.
- 29 JUIN :** 2ème nocturne du VELO-CLUB (prix du Conseil Municipal).

# VIE DES ASSOCIATIONS

## EXPO PHOTO

DU SAMEDI 4 AU DIMANCHE 19 MAI

- Heures d'ouverture de l'exposition : **ORANGERIE**
- SAMEDIS, DIMANCHES et JOURS FERIES : de 10 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 19 heures.
- Sur rendez-vous en semaine pour les scolaires.
- Des bulletins de vote seront proposés aux visiteurs pour élire les meilleures photos dans les trois catégories :
- Noir et Blanc.
  - Couleur.
  - Effets spéciaux.

Aucune des photos présentées en 1985 n'aura fait partie de l'exposition 1984.

## L'AGE VERMEIL

Nos «activités Gymnastiques animées avec dévouement par Madame COSSON, auprès de qui se prennent les inscriptions, se sont multipliées par deux, puisque, depuis la rentrée d'Octobre 1984, elles ont lieu, non seulement le jeudi matin de 10 h à 11 h au Gymnase Alexandre Rideau, mais encore le mardi matin de 9 h 30 à 10 h 15 dans les locaux de la M.A.L.C.

Signalons que les participants y sont de plus en plus nombreux.

Quelques uns d'entre eux (nous devrions plutôt dire d'entre elles) ont formé un petit ensemble vocal, avec les conseils et sous la direction de Mr ROSETZKY. Lors de notre réunion goûter des rois, il nous ont présenté les tout-premiers morceaux de leur tout récent répertoire.

Mais la nouvelle importante, c'est la création, depuis le 1er Janvier, d'un service d'entraide qui sous le nom de «S.O.S. 3ème âge» s'est donné pour but de rendre service aux personnes provisoirement handicapées. Par exemple, si malade, vous ne pouvez aller chercher vos médicaments... Dans ce cas, il vous sera possible de joindre quelques bénévoles :

|          |           |           |
|----------|-----------|-----------|
|          | DECRAENNE | 499 65 71 |
|          | MESQUITE  | 499 62 97 |
| Mesdames | RAYDELET  | 499 85 97 |
|          | POITVIN   | 457 30 48 |
|          | HELIAS    | 457 10 49 |

Nous espérons ainsi agrandir le cercle de nos amis, et, vous souhaitons à tous de terminer l'hiver dans de bonnes conditions.

## L'ensemble vocal de Mennecy

accueillera durant le Week-end de PENTECOTE, du Samedi 25 au matin au mardi 28 Mai, nos amis choristes de RENNIGEN 2 (MALMSHEIM).

Aussi toute famille Mennecoise disponible à cette période et qui aurait la possibilité de loger durant ces quelques jours un des chanteurs, est priée de se faire connaître auprès de l'ENSEMBLE VOCAL de MENNECY au 457 07 56 ou 499 73 15.

D'avance, nous vous remercions et à très bientôt lors du concert que donnera à cette occasion le LIEDERKRANZ de MALMSHEIM.

## FD6 KAY Radio club menneçois

Dans le cadre des activités du Radio Club et pensant que certains jeunes de notre Commune pourraient être intéressés par une permanence instructive en électricité et Radio, des cours seront dispensés gratuitement tous les mercredis de 16 heures à 18 heures à la Maison des Loisirs, 65, Bd Charles de Gaulle 91540 MENNECY.

Niveau scolaire minimum souhaité : classe de 3ème.

Les inscriptions seront reçues par Madame LEDUC au secrétariat du C.M.L.C. Téléphone : 457 32 20.

## JUMELAGES

LA SEMAINE DE 26 COLLEGIENS ET DE LEURS PROFESSEURS A COUNTESTHORPE

JEUDI 7 MARS

De très bonne heure, rendez-vous est pris devant le Collège, nous montons dans le car direction gare du Nord, puis le train nous permet de traverser la campagne Française, s'immobiliser sur le ferry-boat et nous changeons d'élément avec quelques surprises :

- La Manche, petit bras de mer, est traversée jusqu'aux Côtes Anglaises.
- La conduite à gauche, mais nous nous habituons rapidement et, sans encombre, cultivant déjà quelques mots anglais, arrivons vers 17 heures à COUNTESTHORPE.
- Très attendus, nous sommes accueillis et répartis dans les familles.

VENDREDI 8 MARS

Premier contact avec le Collège.

L'après-midi, visite guidée de la ville de LEICESTER et shopping.

Le week-end se passe dans les familles et nous nous adaptons rapidement à leur vie dans le rire et la détente.

LUNDI 11 MARS

STRATFORD on AVON, ville de Shakespeare, visite culturelle et historique. Shopping.

MARDI 12 MARS

Matin, visite du Collège avec quelques étonnements : salles de théâtre, poterie, musique, cours de cuisine et couture, salle d'ordinateurs, belle salle de sports équipée.

A l'extérieur, terrains de tennis très accueillants, piste d'initiation à la moto.

Mais le plus surprenant, c'est la séparation des classes par des vitres, ce qui permet à tous les élèves de se voir.

L'après-midi, visite de BRADGATE PARK ; c'est un site très vallonné avec animaux, château légendaire, en forme de "CUP", nous rappelant le roi ARTHUR et les Chevaliers de la Table Ronde.

MERCREDI 13 MARS

- Visite de WARWICK CASTLE : l'Angleterre historique.
- COVENTRY, l'Angleterre industrielle. Contraste entre l'ancienne ville totalement détruite et la Cité moderne.
- Soirée d'Adieu dans une très bonne ambiance "BOUM".

JEUDI 14 MARS

Nous devons malheureusement quitter nos amis et pleins de souvenirs, nous rentrons en FRANCE, arrivée à MENNECY vers 21 heures.

LE COMITE DE JUMELAGE COMMUNIQUE...

- Du 3 au 7 Mai, venue d'une cinquantaine d'amis de COUNTESTHORPE.
- Du 16 au 19 Mai, nos jeunes foot-balleurs iront en découdre balle aux pieds avec leurs petits amis de RENNIGEN.
- Du 25 au 28 Mai, les Choristes de RENNIGEN 2 - MALMSHEIM et le Club de Tennis de RENNIGEN seront parmi nous.
- Du 14 au 16 Juin, dans le cadre du Festival des Majorettes, accueil des groupes de GUARDS de RENNIGEN.

## Les majorettes

Les MAJORETTES DE MENNECY organisent, le DIMANCHE 16 JUIN 1985 leur premier FESTIVAL INTERDEPARTEMENTAL DE MAJORETTES.

Il se composera de 8 à 10 groupes de MAJORETTES de la région et comme invité d'Honneur éventuel, le groupe des GUARD de RENNIGEN que les habitants de MENNECY ont eu le plaisir d'applaudir lors des festivités du Jumelage en JUIN 1982.

Les différents groupes partiront, le matin, de plusieurs points de la ville pour se retrouver place de la MAIRIE en un seul défilé qui se dirigera vers le parc.

L'après midi se dérouleront les prestations de tous les participants avec distribution des coupes et récompenses.

## NOUVEAU

Pour tous les collectionneurs il existe aujourd'hui l'ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS AMATEURS.

**NOTRE BUT :** L'A.C.A. a pour objectif d'encourager la collection et de permettre les échanges, la valorisation et l'enrichissement de leur collection.

**NOS ADHERENTS :** L'A.C.A. s'adresse à tous les collectionneurs (sauf timbres). Le montant de l'adhésion est de 100 Frs par an et entraîne l'accès gratuit à tous nos services, par notre intermédiaire.

**NOS SERVICES :**

- . Un fichier de demandes.
- . Un fichier d'offres.
- . Une parution semestrielle.
- . Un salon annuel.

Si vous êtes intéressés par notre Association et que vous avez décidé de nous rejoindre, ou si vous désirez quelques informations,

ASSOCIATION DES COLLECTIONNEURS AMATEURS  
36, Rue François Mansart  
91540 MENNECY.

SEUL VOUS CHERCHEZ, ENSEMBLE NOUS TROUVONS !...

Centre Hippique  
de  
Fontenay-le-Vicomte



ROGER THUEGAZ ET SES FILS

3 MONITEURS DIPLOMES D'ETAT  
*promenades, leçons, examens, compétitions*

Tél. : 457.04.18 91540 Fontenay-le-Vicomte

**Cabinet LETERRIER**  
**TOUTES ASSURANCES**

SPECIALISTE : VIE RETRAITE  
COLLECTIVITES

|  |   |
|--|---|
| AGENCE<br>11, rue de la Paix<br>94300 VINCENNES<br>Tél. : 328.93.36 et 365.20.73 | Domicile<br>3, rue des Lièvres<br>91540 MENNECY<br>Tél. : 499.85.58 |
|--|---|

## HAND-BALL

A mi-saison, notre club de Hand-Ball fait son bilan. Formidable ; Plus de 100 adhérents contre 45 l'année passée.

Fantastique progression de notre sport !

De l'école de Hand-Ball des 7-8 ans aux adultes de 18 à 99 ans, nous offrons à nos joueurs huit catégories d'âges y compris une équipe féminine de Juniors-Séniors.

Cette saison il y a du nouveau au Hand-Ball ! Notre fédération a, pour la première fois, autorisé la "Pub" mais avec parcimonie. . .

Fort de cette aubaine, notre club est heureux de vous présenter son premier supporter Menneçois, M. Galipot, Directeur de "l'Agence Immobilière Des Portes De Paris".

Merci à l'A.I.P.P.

Connaissez-vous notre club ?

Son bureau :

— Président : M. ROULON Jean-Michel — Secrétaires : Mme SAILLET Monique — Mme GOUBIN Claudine — Trésorière : Mme THOUET Nicole. — Adresse : 2 bis, rue du Puits Massé — 91540 MENNECY — Tél. : 457.00.94.

Son équipe technique :

— Responsable : M. GAUDIN Gérard — Entraîneurs : M. CONESA Jean-Louis — M. SAINDENIS Patrick — M. CORDERC Laurent — M. RASCOL Xavier — M. EMERY Olivier — Mlle CHANLIAU Françoise.

Notre club, dont 70 % de son effectif est constitué de jeunes, démontre le dynamisme de cette section où chacun aime à y venir pratiquer son sport favori.

Il n'est pas de mois sans nouvel adhérent. Alors vous qui souhaitez pratiquer un sport de compétition dans la bonne humeur, le Hand-Ball vous attend.

Joueurs débutants ou confirmés, initiateurs ou entraîneurs, amies, amis retraités qui souhaiteriez participer à la vie de notre section sportive, faites-vous connaître en téléphonant au 457.00.94.

## Gymnastique association

DE BONS RESULTATS POUR MENNECY  
le Dimanche 17 MARS aux MUREAUX (78)

La Gymnastique Rytmique sportive de MENNECY compte environ 110 jeunes filles de 5 à 16 ans.

Parmi elles, 14 ont été sélectionnées pour le Championnat Départemental, 7 pour le Régional et 2 sont arrivées en 1/2 finale pour le Championnat de FRANCE (Nathalie BARSSE, en Benjamine, et Nadège SIEGER en Poussine).

Les épreuves étaient : Cerceau, ruban, exercices à mains libres et corde.

FELICITATIONS à toutes et BRAVO aux entraîneurs :  
Bénédicte GILLOT et Madame COSSON.

Toutes ces jeunes filles participeront à la Fête de fin d'année ainsi que la section GYMNASTIQUE ARTISTIQUE, filles et garçons, le VENDREDI 14 JUIN à 20 h 30 au Gymnase du Parc de Villeroy.

Pour tous renseignements ou pour toutes inscriptions, s'adresser à Madame COSSON au 457 02 77, les lundis, vendredis et samedis de 8 h 00 à 11 h 30.

GARAGE « LA BELLE EPOQUE »

vente et entretien  
véhicule toutes marques

Mr Maurice NIVOT

12 rue de Milly - MENNECY - Tél. 457.00.90

# S P O R T S

## ÇA ROULE AU V.C.M.

L'année 1985 a bien débuté, avec la saison hivernale qui s'est achevée sur trois titres pour les Menneçois au Championnat d'Ile de France de cyclo-cross : Josiane NIVOT en féminines, Patrice MARICHY en Juniors et Pierre BEZOTEAUX en Vétérants (succédant à lui-même déjà victorieux en 1984) ; ainsi que les places d'honneur de Marius LANJUN 2ème en Vétérants et de Sylvain HERVIEUX 3ème en minimes.

Cet hiver, le vélo-Club remporta 18 prix d'équipe et 46 victoires individuelles en cyclo-cross.

Le 17 Mars a eu lieu l'ouverture de la saison estivale 1985, souhaitons-là aussi brillante que la saison passée, avec les titres sur route de Champions de l'Essonne de Josiane NIVOT en féminines et de Pierre HULIN en Vétérants, et de Champions d'Ile de France pour Josiane NIVOT associée à Patricia PERON en contre la montre par équipes et de Pierre HULIN en Vétérants.

Espérons également que le nombre de victoires et de prix d'équipes sera lui aussi dépassé en 85 (37 et 22 en 84).

L'année dernière sur les 81 licenciés du V.C.M., 12 Menneçois ont été retenus dans la sélection de l'Essonne au Championnat de France à ANVIN (62), au cours duquel Josiane NIVOT prenait une remarquable 5ème place et Patrice MARICHY terminait à une très encourageante 9ème place en Juniors.

Du côté des sponsors, tout va bien également. Pour la 3ème année consécutive, Christian BOITARD fabricant de cycles à « JUVISY SPORTS » a renouvelé sa confiance au Club, et pour cette saison deux nouveaux parrains du V.C.M. sont venus le rejoindre : Marcel FILLIN, électricien et Maurice NIVOT, garagiste à MENNECY.

Les organisations du Vélo-Club en 85 auront lieu les :

- 18 Mai à EVRY en nocturne
- 25, 26, 27 Mai : le 2ème TOUR DE L'HUREPOIX (1ère étage à MENNECY).
- 29 Juin à MENNECY en nocturne
- 22 Septembre à MENNECY
- 22 Décembre à MENNECY.

En projet, avec les sections d'athlétisme et de tir de MENNECY, un TRIATHLON en automne.

Jeunes ou moins jeunes hommes ou femmes, si vous aimez le vélo en randonnée ou en compétition, venez nous rejoindre.

RENSEIGNEMENTS :

Maurice NIVOT 12, rue de Milly  
91540 MENNECY - 457 00 90

Hervé SOUDAN 2, Pl. des Chardonnerets  
91540 MENNECY - 499 61 86

## Les andains

L'Association cycliste « LES ANDAINS », désireuse d'augmenter ses effectifs pour l'année 1985, invite toutes et tous les amoureux de la petite reine qui désirent soit effectuer des rallyes ou des randonnées le dimanche matin (les randonnées sont de 80 à 100 kilomètres sur des circuits préparés par le Club), soit de s'incorporer dans la section course qui apporte beaucoup de satisfaction au Club.

La section féminine, forte de cinq unités, effectue des sorties de 60 à 80 kilomètres également sur des circuits préparés par le Club.

Pour tout renseignement ou inscription, téléphonez au 499 64 90. En cas d'absence au 499 80 22.

\*\*\*\*\*  
\* M. KIFFER \*  
\* FEMINA-COIFFURE \*  
\* 25 rue de Milly \*  
\* ☎ 457-06-10 \*  
\*\*\*\*\*

## Connaissez-vous le tennis club ?

Mennecy-Info : Jean-Pierre GISSELBRECHT, vous êtes le Président nouvellement élu du Club de Tennis.  
Comment situez-vous votre Club ?

J.P. G. : La première manière de situer le club sportif de MENNECY section Tennis, puisque tel est le titre de notre association, c'est pour moi de souligner son appartenance à MENNECY. En effet, ce club est le club de notre ville, son développement depuis les quinze dernières années a régulièrement suivi notre transformation urbaine et, s'il a finalement concentré toutes ses activités dans le périmètre du parc des Sports de Villeroy, abandonnant à regret les historiques courts en terre battue du centre ville, c'est surtout pour offrir, dans ce lieu unique, à tous les Menneçois et les Menneçoises intéressés par le Tennis, un ensemble d'installations intégré donnant satisfaction, nous l'espérons, aux sensibilités de chacun et de chacune.

M.I. : Que voulez-vous dire ?

J.P. G. : J'entends par sensibilités de chacun que ce club est ouvert aux joueurs intéressés par la compétition qui peuvent s'y entraîner toute l'année, comme aux familles désireuses de prendre entre soi un simple exercice aux beaux jours, ou encore, aux débutants de tous âges qui s'interrogent pour savoir si le tennis leur plaira ou à la recherche de partenaires. J'ajouterai que notre club est une structure privilégiée d'accueil des nouveaux arrivants à MENNECY, avec ses onze terrains découverts, sa bulle, son mur et son chalet, sans parler des projets de terrains couverts que notre équipe du Comité anime au profit de tous.

M.I. : Ces installations que vous citez sont importantes. Pour les utiliser combien votre association compte-t-elle de membres ?

J.P. G. : C'est une seconde manière de situer le C.S.M. tennis par sa taille. Depuis deux années nous sommes stables aux alentours de 1.200 adhérents après avoir culminé à 1.519 membres en 1981, année où nous étions classés 19ème club Français par le nombre de licenciés au palmarès de la Fédération Française de Tennis.

M.I. : C'est ce qu'on peut appeler un gros club même au niveau national

J.P. G. : Certes, mais cela signifie avant tout 1 Menneçois sur 10 qui pratique le sport dans notre association et dans des conditions d'accès aux installations : 1 terrain pour 100 joueurs, assez proches des normes de satisfaction idéales qui sont d'un terrain pour 80 joueurs. Idéal dont nous souhaitons nous rapprocher à MENNECY et qui motive nos projets d'agrandissements de terrains couverts.

M.I. : Vous avez l'air de penser "Tennis pour tous" mais est-ce bien possible ? car le tennis c'est cher. . .

J.P. G. : Vous abordez là la question économique qui est au cœur de toute activité contemporaine. A votre interrogation, il n'existe pas de réponse faite au moule, il faut admettre aujourd'hui que les activités de loisirs sont des services et sont généralement payants. Notre carte adulte de 420 Frs, valable un an de Décembre à Décembre, qui inclut 66 Frs de licence pour la fédération, conduit par exemple pour 42 week-ends d'une heure à une valeur d'usage d'un terrain de 10 Frs/heure. . . Je laisse vos lecteurs avec cet exemple d'utilisation non intensive, à eux de juger. . . Pour les enfants de moins de 16 ans la carte coûte 150 Frs dont 33 Frs de licence. Par exemple pour 30 mercredis ou jours de vacances d'une heure cela revient à 5 Frs de l'heure. La catégorie des 16-18 ans, bénéficie d'une carte au prix intermédiaire de 300 Frs. Cette catégorie d'âge avec celle qui la précède des 14-18 ans est particulièrement intéressante et j'y reviendrai sous un autre angle que celui des tarifs.

M.I. : Qu'entendez-vous par intéressante pour qualifier les 14-18 ans ?

J.P. G. : Le C.S.M. tennis compte 650 adultes, 400 enfants et 150 14-18 ans, c'est donc une tranche d'âge charnière. Jusqu'à 14 ans les enfants suivent dans leur majorité les courts payants de notre école de tennis. Après 14 ans sans qu'ils soient obligatoirement des "mordus/sélectionnés" nous voulons "garder le contact" et nous nous efforçons d'offrir en dehors de l'école et de la compétition une forme d'accueil dont le message publicitaire serait : **le tennis est un lieu de rencontre et d'activité sympa pour moi.** Par ailleurs, après 18 ans, le travail ou les études tiennent les jeunes Menneçois éloignés de la maison. Responsables de leur budget et plus attentifs parfois à leurs dépenses, ils sont moins certains d'amortir leur carte. . . et on constate de fait un trou de générations. Il est donc plus important de leur avoir fait connaître le plaisir de jouer qui est un bon bagage de vie avant cet "interrupt".

M.I. : En dehors des cotisations de vos membres, vous disposez peut-être de subventions municipales pour équilibrer votre budget ?

J.P. G. : En tant qu'association régie par la loi de 1901 à but non lucratif, notre objectif n'est pas de faire du profit mais de rendre le meilleur service possible en retour de la cotisation demandée à nos adhérents. Sur ce point nous avons, je crois, les mêmes soucis que la commune pour trouver l'équilibre juste. En tant qu'association sportive nous recevons du Département une subvention au prorata du nombre de pratiquants, ceci nous a permis depuis toujours de ne pas demander de subventions à la municipalité en laissant le budget des sports être partagé entre les autres associations. Pour ce qui concerne nos cadres contractuels enseignants, ils sont administrés par la commune mais entièrement pris en charge financièrement par la section. Par convention, la section gère les installations qui sont la propriété communale, présente ses projets d'extension qu'elle finance, la commune jouant son rôle de caution des emprunts contractés. Un dernier point doit être enfin mentionné : celui de la surveillance, si indispensable à la marche harmonieuse du club ; comme pour toutes les installations sportives de la ville : gymnases, dojo, stades, c'est la municipalité qui prend à sa charge le gardiennage des tennis pour le respect de l'ordre et de la sécurité.

J'ai tenu à détailler les multiples liens qui nous unissent à la municipalité, pour qu'une réponse trop brève par non à votre question ne laisse vos lecteurs sur un doute quelconque.

M.I. : Merci de vos explications, Mennecy-Info vous souhaite, comme on dit au tennis, une bonne saison 1985.

POUR VENDRE . . .

POUR ACHETER . . .

une maison, un appartement, un terrain

" S.A.M.M "

2 place de la Mairie

AGENCE de la MAIRIE de MENNECY

(face Mairie)

457 01 61

**MENNECY ASSISTANCE**  
457 22 82

Maison des Loisirs, 65 Bd Ch. de GAULLE  
91540 MENNECY

vous propose ses prochaines consultations les samedis :

- 27 Avril 1985,
  - 11 Mai 1985,
  - 8 Juin 1985,
  - 6 Juillet 1985,
- de 9 heures à 12 heures,

sur les problèmes suivants :

- A) **PROBLEMES PERSONNELS** : Isolement, difficultés de relations sociales et professionnelles, drogue, alcool, orientation, conseils et orientation sur la contraception.
- B) **PROBLEMES RELATIONNELS** : Parents/Enfants, couples.
- C) **PROBLEMES DE SECURITE, QUESTIONS JURIDIQUES, FINANCIERES**, etc...

Informations tous les jours au 457 32 20  
ou 457 22 82

**LA BIBLIOTHÈQUE**

Pour fêter le mois de la lecture et de la poésie, la bibliothèque a fait peau neuve, les nouvelles salles sont ouvertes et l'inauguration officielle aura lieu le 19 Avril.

Mais en attendant la bibliothèque continue ses activités : 12 classes de primaires et maternelles nous rendent visite et empruntent régulièrement des livres, nous effectuons des dépôts dans les trois autres écoles primaires (nous espérons desservir bientôt maternelles et halte-garderie), les ateliers-lecture fonctionnent sans problème avec un C.P, un CE 1, quatre CE 2 et deux CM 1.

Nous vous rappelons aussi le Comité de lecture qui réunit une vingtaine de personnes deux fois par trimestre et qui donne son avis sur une vingtaine de livres nouvellement parus (la prochaine réunion est le 23 Avril). Nous nous intéressons également au roman policier et à la science fiction.

Si ces deux sujets vous passionnent ou si vous voulez en apprendre plus, participez aux prochaines séances, les 7 et 21 Mai.

Pour connaître toutes ces activités et découvrir le nouveau visage de votre bibliothèque, venez nombreux à la

**JOURNÉE PORTES OUVERTES**  
le Samedi 20 Avril de 9 h à 19 h  
7, rue l'Arcade - 1er étage  
Tél. : 457.22.97

Plus claires, mieux adaptées à ses toujours plus nombreux lecteurs, les quatre salles (2 pour les enfants, 1 pour les adultes, 1 pour le travail sur place) vous offriront quelques 12.000 volumes. Vous pourrez également visiter une exposition sur VERLAINE et la poésie (adressez-nous vos poèmes avant le 19 Avril, ils y seront en bonne compagnie !).

Et si vous avez moins de 16 ans, vous participerez au «Découverte de la Bibliothèque», dont vous trouverez le questionnaire à la bibliothèque et dont les résultats seront proclamés le 20 Avril à 18 h 00.

BIENVENUE dans votre nouvelle bibliothèque

Lundi 16 h 30 / 18 h 30  
Mercredi 9 h 00 / 12 h 00  
Jeudi 14 h 00 / 16 h 00  
Vendredi 16 h 30 / 18 h 30  
Samedi 9 h 00 / 12 h 00

écoutez mennecy.info au  
**457 26 28**

**CENTRE AÉRÉ**

Le Centre Aéré de la ville de MENNECY est ouvert aux enfants de 4 à 14 ans.

Du lundi 1er Juillet au mercredi 4 Septembre 1985 (vacances d'été).

Tous les jours ouvrables du lundi au vendredi inclus de 8 h 00 à 17 h 00 sauf le jeudi 15 Août 1985.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

Auprès de Madame COSSON. Permanences les Lundis - Vendredis et Samedis de 8 h 00 à 11 h 30 (sauf le samedi 6 Avril 1985).

Cotisation : 50 F assurance + constitution du dossier.

**ACCUEIL ET TRANSPORT**

Accueil des enfants entre 8 h 00 et 9 h 00 à la M.A.L.C. (Maison des Associations, 7 rue de l'Arcade).

Un service de car assurera le ramassage :

- 8 h 30 à la Jeannotte
- 8 h 30 au Centre Commercial de la Verville.

Le soir, les enfants quitteront le Parc de Villeroy en car et pourront être récupérés entre 17 h 00 et 17 h 15 soit :

- à la Jeannotte
- à la M.A.L.C.
- au Centre Commercial de la Verville
- aux Champs Fleuris
- à l'Ecole des Myrtilles.

Une garderie à la M.A.L.C. est possible de 17 h 00 à 18 h 00 pour les enfants dont les mamans ne peuvent les reprendre à 17 h 00.

**ACTIVITES OFFERTES EN ETE**

PISCINE - BICYCLETTE - ACTIVITES MANUELLES - PHOTOS - DIAPOSITIVES - BANDES DESSINEES - CHANT - DANSE - SPORTS - DECOUVERTE DE LA NATURE - EQUITATION - JEUX DIVERS - CAMPING EN ETE.

**PARTICIPATION PAR ENFANT**

100 F par mois (Juillet-Août) par enfant.

**LA COMMISSION MUNICIPALE**

Vous propose dans le cadre de

**L'ASSOCIATION PAUL CEZANNE**

d'améliorer vos connaissances en :

- DESSIN
- PEINTURE
- ANGLAIS
- ALLEMAND
- HISTOIRE DE L'ART

d'initier à l'Anglais les enfants de 5 à 10 ans dans une :

- MERRY SCHOOLS

inscriptions et renseignements auprès du secrétariat,

**MAISON des LOISIRS**  
65, bd Charles de Gaulle  
91540 MENNECY  
Tél. : 457.32.20

**Bourse aux vêtements**

Organisée par l'Association RENCONTRE

Mairie annexe, 1er étage, 4 rue de la Croix Boissée.

Jeudi 18 Avril : dépôt des vêtements de 10 heures à 19 heures.

Vendredi 19 Avril : VENTE toute la journée de 10 heures à 19 heures.

Lundi 22 Avril : Restitution des vêtements de 14 heures à 19 heures.

Message de RENCONTRE :

L'Association RENCONTRE participe à la Fête du Parc et met en vente des objets fabriqués dans ses ateliers.

**ETAT-CIVIL**

Nous informons nos administrés que le délai pour la délivrance des Cartes d'Identité et Passeports, établis par la Préfecture, est porté à trois semaines.

Soyez vigilants et n'attendez pas le dernier moment !

Merci.

**MEDAILLES DU TRAVAIL**

M. Jean-Pierre BOUQUET, Mme Claudine BUNEL, MM. Marcel DAUDIN, Jean DENEUVILLE, Mme Marcelle DUMONT, M. Henri FOURNIER, Mme Marcelle GOSSANT, MM. René GOSSANT, Alain HELIAS, Marcel GARREAU, M. Roger LAMETTE, Mmes Colette LAPRADE, Lucette MICHEL, Paulette MORISSEAU, MM. Yves NIEL, Claude PAIN, Michel PONCET, Jacques ROBERT, Mme Françoise STECKLER, MM. Alain WACHS, Michel ZANON, Paul DECLIPPEL.

**Pompes Funèbres Générales**

Notre Entreprise est membre de la FEDERATION NATIONALE DES POMPES FUNEBRES.

\* ELLE PRATIQUE LE TIERS PAYANT OBSEQUES.

\* Elle applique les conventions conclues entre la FEDERATION NATIONALE DES POMPES FUNEBRES et de nombreuses Sociétés Mutualistes locales ou nationales.

\* Elle se charge des constitutions de dossiers et démarches auprès de ces divers organismes.

**RENSEIGNEZ-VOUS ICI**

27, rue du Général Leclerc (proximité de la gare)

91100 CORBEIL-ESSONNES

Tél. : 089.23.25

128 Frs par jour...

**OU PASSER VOS VACANCES CET ETE ?**

**A LAMOURA** dans un cadre de verdure et de calme.  
Il reste des places juin, juillet et août.  
Téléphonez à Madame COSSON : 457.02.77..

**EN BREF**

Luc DRONSART et Françoise-Alice DRONSART, Masseur-Kinésithérapeute, vous informent de l'ouverture de leur cabinet, 15 rue du Général Pierre - 91540 MENNECY.

Un nouveau venu dans l'automobile : MENNECY AUTOMOBILES, 6 rue du Petit Mennecy - 91540 MENNECY.

**NOS AMIS LES BETES**

Installation de Madame RAYNAUD, Vétérinaire, 56 bis, rue de la Fontaine.

OUVERTURE LE 1er AVRIL.

**LES URGENCES**

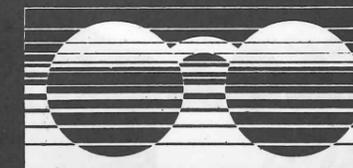
|                      |           |
|----------------------|-----------|
| Medecins de Garde    | 457.33.33 |
| Pharmaciens de Garde | 079.33.59 |
| Dentistes de Garde   | 921.20.44 |
| SAMU                 | 088.33.33 |
| Ambulances           | 457.31.11 |
| Pompiers             | 077.30.89 |
| Gendarmerie          | 457.22.22 |

**AMBULANCES - TAXI**  
médical

P. VUAGNAT \* 457.32.65  
493.23.93  
493.41.73

17 rue de Milly - 91540 MENNECY

Siège Social : 9 rue Ampère - 91610 BALLANCOURT



**MENNECY OPTIQUE**

**C. ROBLIN**

OPTICIEN DIPLOME D'ETAT

OPTIQUE - LENTILLES DE CONTACT  
7 rue de Milly - Tél. : 457.23.40 - MENNECY

vos horaires  
18

# S N C F

LA FERTE-ALAIIS → MENNECY → PARIS-LYON

| TRAIN N°       | 3624 | 3630 | 3032 | 3414 | 3034 | 3036 | 3420 | 3044        | 3046        | 3050 | 3436        | 3074  | 3090        | 3100   | 3452        | 3120  |
|----------------|------|------|------|------|------|------|------|-------------|-------------|------|-------------|-------|-------------|--------|-------------|-------|
| Particularités | 1    | 2    | 1    | 1    | 3    | 1    |      | sauf D et F | sauf D et F |      | sauf D et F |       | sauf D et F | D et F | sauf D et F |       |
| La Ferté-Alais | 5 33 | 6 03 | 6 23 | 6 37 | 6 38 | 6 53 | 7 08 | 7 40        | 7 55        | 8 10 | 9 01        | 10 38 | 12 08       | 13 08  | 13 35       | 15 08 |
| Mennecy        | 5 44 | 6 14 | 6 36 | 6 51 | 6 51 | 7 06 | 7 22 | 7 51        | 8 06        | 8 21 | 9 12        | 10 51 | 12 21       | 13 21  | 13 46       | 15 21 |
| Corbeil        | 5 53 | 6 23 | 6 45 | 7 01 | 7 00 | 7 15 | 7 32 | 8 00        | 8 15        | 8 30 | 9 21        | 11 00 | 12 30       | 13 30  | 13 55       | 15 30 |
| Juvisy         | 6 09 | 6 39 | 7 04 | 7 13 | 7 19 | 7 34 | 7 44 | 8 19        | 8 34        | 8 49 | 9 31        | 11 19 | 12 49       | 13 49  | 14 05       | 15 49 |
| Gare de Lyon   |      |      |      | 7 33 |      |      | 8 01 |             |             |      | 9 50        |       |             |        | 14 23       |       |
| Banlieue       | 6 35 | 7 05 | 7 25 |      | 7 40 | 7 55 |      | 8 40        | 8 55        | 9 10 |             | 11 40 | 13 10       | 14 10  |             | 16 10 |

| TRAIN N°       | 3134  | 3746  | 3466  | 3348   | 3154  | 3160  | 3762  | 3368   | 3170  | 3180   | 3190   |  |  |  |  |  |
|----------------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|--------|-------|--------|--------|--|--|--|--|--|
| Particularités | 1     | 1     | 2     | D et F |       | 2     | 1     | D et F | 1     | D et F | D et F |  |  |  |  |  |
| La Ferté-Alais | 16 40 | 17 46 | 17 57 | 17 58  | 18 40 | 19 10 | 19 18 | 20 01  | 20 10 | 21 10  | 22 10  |  |  |  |  |  |
| Mennecy        | 16 51 | 17 59 | 18 11 | 18 11  | 18 51 | 19 21 | 19 29 | 20 12  | 20 21 | 21 21  | 22 21  |  |  |  |  |  |
| Corbeil        | 17 00 | 18 08 | 18 20 | 18 20  | 19 00 | 19 30 | 19 38 | 20 21  | 20 30 | 21 30  | 22 30  |  |  |  |  |  |
| Juvisy         | 17 19 | 18 24 |       |        | 19 19 | 19 49 | 19 54 |        | 20 49 | 21 49  | 22 49  |  |  |  |  |  |
| Gare de Lyon   |       |       | 18 47 |        |       |       |       |        |       |        |        |  |  |  |  |  |
| Banlieue       | 17 40 | 18 50 |       | 18 47  | 19 40 | 20 10 | 20 20 | 20 45  | 21 10 | 22 10  | 23 10  |  |  |  |  |  |

PARIS - LYON → MENNECY → LA-FERTE-ALAIIS

| TRAIN N°           | 3021 | 3023 | 3025 | 3027 | 3027 | 3043 | 3643 | 3425   | 3057   | 3435        | 3067   | 3073        | 3087  | 3445        | 3113  | 3117  |
|--------------------|------|------|------|------|------|------|------|--------|--------|-------------|--------|-------------|-------|-------------|-------|-------|
| Particularités     | 1    | 2    | 1    | 3    | 1    | 2    | 1    | D et F | D et F | sauf D et F | D et F | sauf D et F |       | sauf D et F | 1     |       |
| Gare Lyon-Banlieue | 6 00 | 6 15 | 6 30 | 6 45 | 6 49 | 8 15 | 8 19 |        | 9 45   |             | 10 45  | 11 15       | 12 45 |             | 15 15 | 15 45 |
| Gare de Lyon       | 6 19 | 6 34 | 6 49 | 7 04 | 7 13 | 8 34 | 8 43 | 8 38   | 10 06  |             |        |             |       | 14 42       |       |       |
| Juvisy             | 6 39 | 6 54 | 7 09 | 7 24 | 7 29 | 8 54 | 8 59 | 9 00   | 10 24  | 10 31       | 11 24  | 11 54       | 13 24 | 15 05       | 15 54 | 16 24 |
| Corbeil            | 6 49 | 7 04 | 7 19 | 7 34 | 7 39 | 9 04 | 9 09 | 9 11   | 10 34  | 10 41       | 11 34  | 12 04       | 13 34 | 15 16       | 16 04 | 16 34 |
| Mennecy            | 7 00 | 7 15 | 7 31 | 7 46 | 7 50 | 9 15 | 9 20 | 9 23   | 10 45  | 10 53       | 11 46  | 12 16       | 13 46 | 15 27       | 16 15 | 16 45 |

| TRAIN N°           | 3125  | 3339   | 3451        | 3733        | 3137   | 3461        | 3743  | 3349  | 3147  | 3747  | 3753  | 3157   | 3761        | 3167  | 3177   |
|--------------------|-------|--------|-------------|-------------|--------|-------------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-------------|-------|--------|
| Particularités     | 1     | D et F | sauf D et F | sauf D et F | D et F | sauf D et F | 2     | 1     | 3     | 1     | 1     | D et F | sauf D et F |       | D et F |
| Gare Lyon-Banlieue | 16 30 | 17 10  |             | 17 19       | 17 45  |             | 18 19 |       | 18 45 | 18 49 | 19 19 | 19 45  | 20 04       | 20 45 | 21 45  |
| Gare de Lyon       |       |        | 17 10       |             |        | 18 01       |       | 18 35 |       |       |       |        |             |       |        |
| Juvisy             | 16 49 | 17 25  | 17 25       | 17 43       | 18 04  | 18 23       | 18 43 | 18 55 | 19 04 | 19 13 | 19 43 | 20 04  | 20 28       | 21 04 | 22 04  |
| Corbeil            | 17 09 | 17 35  | 17 35       | 17 59       | 18 24  | 18 33       | 18 59 | 19 05 | 19 24 | 19 29 | 19 59 | 20 24  | 20 44       | 21 24 | 22 24  |
| Mennecy            | 17 19 | 17 45  | 17 47       | 18 09       | 18 34  | 18 45       | 18 59 | 19 15 | 19 34 | 19 39 | 20 09 | 20 34  | 20 54       | 21 34 | 22 34  |
| La-Ferté-Alais     | 17 31 | 17 57  | 18 00       | 18 22       | 18 45  | 18 58       | 19 20 | 19 26 | 19 46 | 19 52 | 20 20 | 20 45  | 21 05       | 21 45 | 22 45  |

LES VOYAGEURS A DESTINATION DE FONTENAY-LE-VICOMTE DOIVENT MONTER DANS LA VOITURE DE TETE.

- ① CIRCULE : TOUS LES JOURS SAUF LES SAM. DIM. et FETES ET SAUF LES 2 NOV. - 24-31 DEC. ET 17 MAI.
- ② CIRCULE : LES SAMEDIS ET LES 2 NOV. - 24-31 DEC. ET 17 MAI.
- ③ CIRCULE : LES SAM. DIM. ET FETES ET LES 2 NOV. - 24-31 DEC. ET 17 MAI.

## LAGACHE & CIE

**DÉMÉNAGEMENTS**

particuliers et industriels

**GARDE-MEUBLES**

en caisses individuelles plombées

**6/493.90.90**

3, RUE PANHARD, 91830 COUDRAY-MONTCEAUX  
SORTIE A6 CORBEIL-SUD



**POUR VOTRE PUBLICITE : TEL. 457.32.20**

**A.I.P.P.**

un conseil

une vente

un achat

une location

une gérance

ou une assurance

**7 jours sur 7**

**2 POINTS DE VENTE : MENNECY et MANDRES LES ROSES**

Agence Immobilière des Portes de Paris

3 rue du général Leclerc, MENNECY, TEL. : 457.05.00

### dernière minute

**MENNECY EN PHASE FINALE**  
des Championnats de France de VOLLEY-BALL

Meilleure équipe d'Ile de France, invaincue après les interzones Ile de France-Centre Poitou, l'équipe de VOLLEY-BALL de MENNECY participera à la phase finale du Championnat de France Cadets qui se déroulera du 3 au 7 Avril à MOISSY-CRAMAYEL.

Souhaitons bonne chance à nos Cadets, remercions-les d'ores et déjà d'avoir porté si haut les couleurs de MENNECY et un grand bravo à Jean-Claude FOUQUET, leur entraîneur, pour sa ténacité, son enthousiasme et sa disponibilité.

**MENNECY ASSISTANCE : LA DROGUE DANS L'ESSONNE**

Une conférence-débat sera organisée à MENNECY dans le courant du mois de JUIN 1985.

Un spécialiste de ce sujet sera présent pour expliquer en détail les problèmes rattachés aux stupéfiants et répondre à vos questions.

La date de cette réunion sera fixée très bientôt et publiée dans vos journaux habituels. Tous renseignements vous seront également fournis en appelant le :

457.32.20 aux heures de bureau.

Nous vous souhaitons nombreux à cette conférence qui ne doit laisser personne indifférent.

**C. DEHLINGER et Fils**

FRUITS & LEGUMES - VENTE A L'ENTREPOT

13, rue des Activités

91540 ORMOY

Tél. : 457.35.80

### la pomme verte

A VOTRE SERVICE  
PRODUITS DE REGIME

(Hyposodis, Hypoglucidiques, sans Gluten, Spéciaux)  
Produits naturels, Légumes, Laitages  
Produits pour sportifs  
Tisanes et Huiles essentielles

CADEAUX : diffuseur d'arômes, encens

A votre service une Esthéticienne :  
Marianne GOUBÉ

12, rue de Milly 91540 MENNECY - Tél. : 457.10.71



VISAGISTE  
COIFFURE MIXTE

Gilbert



28, bd G. de Gaulle  
RN 191 Mennecy  
Tél. 457.20.09

UN CADEAU SUR PRESENTATION DE CETTE ANNONCE

# STA

SOCIÉTÉ DE  
TRANSPORTS  
PAR AUTOCARS

**TRANSPORTS DE VOYAGEURS, DE PERSONNEL, SCOLAIRES,  
DÉPLACEMENTS SPORTIFS, COLONIES DE VACANCES,  
CLASSES DE NEIGE**

**LOCATIONS D'AUTOCARS DE 10 à 80 PLACES  
AUTOCARS COUCHETTES pour WEEK-ENDS de NEIGE**

110, Avenue des Roissy Haut — Nationale 191  
ORMOY — 91540 MENNECY

**Tél. : (6) 457.01.25**



**ATHIS VOYAGES**  
**AGENCE DE VOYAGES**

LICENCE D'ÉTAT N° A 767

**Réservations Tous Billets AIR — FER — MER  
Wagons lits — Locations hôtels - voitures  
Séjours — Croisières**

39 bis, rue Feray - 91100 CORBEIL-ESSONNES  
118 bis, route de Corbeil - 91700 SAINTE GENEVIÈVE-DES-BOIS

**Tél. : (6) 088-05-00 - CORBEIL-ESSONNES**  
**Tél. : (6) 904-91-00 - SAINTE GENEVIÈVE-DES-BOIS**